IMMOBILIER

Votre projet devient réalité

BAREMES HONORAIRES LMD IMMOBILIER

Applicable au 1er Avril 2022

Il est précisé que dans le cadre de délégation de mandat consentie par un autre professionnel de l'immobilier (agence, promoteur…) le barème applicable reste celui de l'agence titulaire du mandat ou celui du promoteur.

I. TRANSACTION IMMOBILIER TRADITIONNEL & ANCIEN *Honoraires **maximum** TTC à charge du propriétaire vendeur ou de l'acquéreur selon le mandat*

Prix du bien	**0 à 50 000€**	**50 001€ à 100 000€**	**100 001€ à 150 000€**	**150 001€ à 200 000€**	**200 001€ à 300 000€**	**300 001€ à 400 000€**	**400 001€ à 500 000€**	**500 001€ à 600 000€**	**> 600 000€**
Honoraires	5 000€	10 000€	12 500€	15 000€	17 500€	20 000€	25 000€	30 000€	5%

Il est à noter que ce barème est un barème maximum qui pourra être adapté en fonction de certains paramètres, comme la tension immobilière du moment et les services apportés

II. BAREME DE RECHERCHE IMMOBILIERE :

Un forfait connu à l'avance et déterminé en fonction du prix net vendeur, Pas de mauvaises surprises …

Trouvez en toute sérénité !

Prix du bien net vendeur	0 à 100 000€	100 001€ à 150 000€	150 001€ à 200 000€	200 001€ à 300 000€	>300 000€
Honoraires	10% min 5 000€	8,33%	7,5%	6%	5%

* Les honoraires ne s'appliquent que sur le prix d'achat net vendeur (hors frais de notaire).

LES HONORAIRES D'UN CHASSEUR IMMOBILIER COMPRENNENT :

- La définition de vos critères de recherche et de votre budget
- La **recherche** de l'appartement ou la maison la plus adaptée sur 100% du marché
- La qualification des biens immobiliers
- Les pré-visites et l'organisation des visites
- La négociation du logement au meilleur prix
- Le suivi administratif des documents
- L'assistance à la signature du compromis et de l'acte chez le notaire

III. LOCATION ET GESTION IMMOBILIER TRADITIONNEL & ANCIEN :

a. Honoraires de location classique :

Honoraires TTC à la charge du bailleur :

- **Visite, constitution du dossier, rédaction du bail** : indice ALUR au m² suivant la zone concernée*
- **État des lieux** : 3 € TTC du m² pour l'établissement de l'état des lieux

Honoraires TTC à la charge du locataire :

- **Visite, constitution du dossier, rédaction du bail** : indice ALUR au m² suivant la zone concernée*
- **État des lieux** : 3 € TTC du m² pour l'établissement de l'état des lieux

*Trois zones :
- Zone très tendue : 12 €/m²
- Zone tendue : 10 €/m²
- Zone non tendue : 8€/m² - www.service-public.fr/simulateur/calcul/frais-location

b. Honoraires de location saisonnière :

20% TTC du montant du loyer à la charge du bailleur

IV. COMMERCES & ENTREPRISES

a. Honoraires de transaction *à charge du propriétaire vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat*

○ Cessions de fonds de commerces, droit au bail et vente de parts sociales et locaux commerciaux:

Prix de vente	0 à 30 000€	30 001€ à 60 000€	>60 000€
Honoraires	5 000€ HT*	6 000€ HT*	10% HT*

*TVA en vigueur en sus

○ Cessions de parts sociales et cessions en procédures collectives:

Prix de vente	0 à 30 000€	30 001€ à 60 000€	>60 000€
Honoraires	5 000€ HT*	6 000€ HT*	10% HT*

*TVA en vigueur en sus

b. Honoraires de location:

○ Honoraires de location y compris location-gérance :

Locaux et terrains commerciaux, artisanaux, industriels, bureaux, entrepôts, garages…		Location avec pas-de-porte d'un minimum de 5 000 € HT*
Honoraires : 15% HT* du loyer annuel	et/ou	Voir honoraires de cession de fonds de commerces

*TVA en vigueur en sus

Le conseiller n'est pas habilité à rédiger le bail commercial, ni l'état des lieux. Ils peuvent être établis par avocats, huissiers, notaires, ou tout professionnel habilité, à la demande du propriétaire et/ou du locataire. Les honoraires convenus avec le rédacteur seront alors directement payés par l'intéressé.

- Honoraires de location avec option d'achat :

Locaux et terrains commerciaux, artisanaux, industriels, bureaux, entrepôts, garages… avec option d'achat
Honoraires : 15% HT* du loyer annuel + 50 % des honoraires prévus dans notre barème d'honoraires sur locaux commerciaux

*TVA en vigueur en sus

V. ESTIMATIONS:

300€ HT (offerts si le bien est confié à la vente à LMD Immobilier)

Les conseillers en immobilier du réseau LMD Immobilier sont des commerciaux indépendants immatriculés au Registre Spécial des Agents Commerciaux travaillant sous délégation de la carte de la SAS LMD Immobilier RCS Nancy 812 898 021. Carte professionnelle n° CPI 5401 2015 000 000 269 délivrée par la CCI de Nancy. Ce document engage la responsabilité du conseiller en immobilier pour lequel la SAS LMD Immobilier ne sera en aucun cas responsable.